



Manuel d'utilisation



Balance

Van Raam
Guldenweg 23
7051 HT Varsseveld, Les Pays-Bas

☎ +31 (0)315 – 25 73 70

✉ info@vanraam.com

🌐 www.vanraam.com




Version 21.07

Contenu

Coordonnées du fabricant.....	3
Conformité.....	3
Introduction.....	3
Livraison.....	4
Indication.....	4
Utilisation prévue.....	4
Consignes de sécurité.....	5
Réglage du vélo.....	6
Avant utilisation.....	8
Système électronique Silent.....	13
Van Raam Appli E-Bike.....	23
Accessoires.....	25
Spécifications techniques.....	27
Entretien et réglage par le propriétaire.....	28
Réparation et entretien par le concessionnaire.....	29
Réglage par le concessionnaire.....	30
Mise au rebut.....	30
Remise/vente à un nouveau propriétaire.....	31
Garantie.....	31
Numéro de cadre.....	32
Formulaire, entretien et modifications.....	33
Formulaire de service de livraison du vélo.....	35

Coordonnées du fabricant

Van Raam
Guldenweg 23
7051 HT Varsseveld, Les Pays-Bas

 +31 (0)315 – 25 73 70

 info@vanraam.com

 www.vanraam.com

Conformité

Van Raam déclare en tant que fabricant que le Balance, comme décrits dans le mode d'emploi, est été produits conformément aux règles en vigueur: règlement (UE) 2017/745, classe risque 1, et 2006/42/UE. La déclaration de conformité est disponible sur le site de Van Raam.

Introduction

Ce mode d'emploi vous fournit d'importantes informations nécessaires à la bonne utilisation de votre vélo. Nous vous conseillons de le lire attentivement avant d'utiliser votre vélo. Suivez toujours les instructions fournies dans ce manuel d'utilisation et conservez soigneusement le manuel. La version la plus récente du manuel d'utilisation se trouve sur la page produit du vélo sur le site www.vanraam.com.



À LIRE ATTENTIVEMENT

Livraison

Votre livraison doit contenir les éléments suivants:

- Un vélo avec éventuellement un emballage
- Un manuel d'utilisation
- Une éventuelle batterie Smart avec une carte comprenant le code à 5 chiffres (selon les options)
- Les chargeurs éventuels (selon les options)
- (Un double) des clés

Contrôlez dès réception l'état de votre livraison. En cas d'endommagements ou de livraison incomplète, veuillez immédiatement contacter votre concessionnaire. À la livraison, remplissez ensemble avec le concessionnaire le formulaire de livraison situé à la fin de ce mode d'emploi.

Indication

Le Balance peut être utilisé par des personnes, ceux qui éprouvent des difficultés à monter et descendre d'un vélo, ceux d'entre vous qui ressentent des douleurs à la nuque, à l'épaule et aux poignets, mais aussi ceux qui souffrent de légers troubles de l'équilibre.

Utilisation prévue

Le vélo est conçu(s) pour une utilisation normale sur un terrain solide et non accidenté (soit: pas tout-terrain). Veuillez toujours adopter les précautions nécessaires à leur utilisation. De même, veuillez respecter les instructions de sécurité comme décrites dans le présent mode d'emploi. Veuillez aussi toujours respecter les réglementations locales pour la circulation à vélo.

Le vélo est conçu pour une seule personne. Cet utilisateur doit être autonome et mobile et ne souffrir d'aucun handicap visuel lourd ou autres handicaps pouvant affecter négativement la conduite du vélo.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages ou blessures dus à une utilisation autre du vélo que celle décrite dans le présent mode d'emploi.

Consignes de sécurité

- Veuillez toujours vérifier que le vélo est en parfait état avant chaque utilisation. Contrôlez bien, avant **chaque** utilisation, que les freins et l'éclairage fonctionnent correctement et que les pneus sont assez gonflés.
- Contrôlez régulièrement que les roues, le guidon et la selle sont bien fixés et que toutes les vis sont bien serrées.
- Utilisez le vélo uniquement sur une **surface solide et non accidentée**.
- Faites attention à ce que les pantalons larges ou autres vêtements lâches ne se coincent pas dans la chaîne, les rayons ou les pédales.
- N'utilisez pas de nettoyeur à haute pression ou à vapeur pour le lavage du vélo.
- Fermez toujours l'antivol de votre vélo lorsque vous laissez ce dernier sans surveillance.
- Veillez à éviter une vitesse excessive dans les descentes. Freinez à temps et faites un cycle à une vitesse modérée.
- Veuillez prendre des précautions pendant une grossesse en raison du risque augmenté de blessure.
- Ne laissez pas le vélo en plein soleil : la température de certains éléments peut atteindre les 41°C. Tout contact avec la peau peut dans ce cas entraîner une certaine hypersensibilité.
- Si le vélo est équipé d'un moteur électrique : habituez-vous aux fonctions du moteur électrique. Faites toujours attention lors de la mise en marche du moteur et ne vous faites pas surprendre par le comportement du moteur électrique.

Capacité de chargement

La capacité de chargement maximale ne doit pas être dépassée. Veuillez-vous référer aux informations fournies dans le tableau avec les données techniques du chapitre '**Spécifications techniques**' du Manuel d'utilisation. Il est entendu par capacité de chargement autorisée, la capacité totale de chargement, incluant la charge disposée sur le porte-bagages.

Veillez à ce que le poids du porte-bagages ne soit pas dépassé (20 kg **maximum**). Le porte-bagages ne sont pas conçus pour transporter des personnes.

Pièces usées ou endommagées

Le remplacement et la réparation des pièces (cadre, fourche, éclairage, freins, système de propulsion et guidon) doivent **toujours** être effectués par le concessionnaire, sans quoi la garantie n'est plus valable et vous serez tenu responsable de tout éventuel dommage.



Toute pièce liée à la sécurité du vélo doit **toujours** être remplacée par une pièce neuve!

Réglage du vélo

Avant d'utiliser votre vélo, veuillez l'adapter à la taille du des conducteur. Ceci est extrêmement important, surtout pour la selle et le guidon.



Si vous n'arrivez pas à régler le vélo de manière optimale malgré les instructions données, veuillez contacter votre concessionnaire pour une solution adaptée.

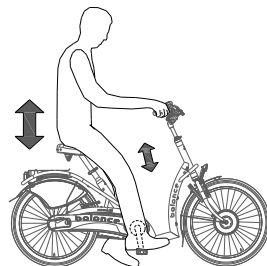
Les freins sont correctement réglés en usine et ne doivent être ajustés que par votre concessionnaire lors de l'entretien régulier.



Faites attention de ne pas vous coincer les doigts ou autre membre lors du réglage du vélo.

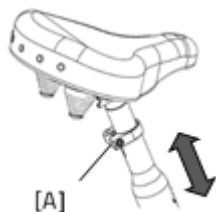
Hauteur de selle

Vous pouvez régler la selle correctement en vous asseyant sur le vélo et en posant un pied sur une pédale en position basse. Dans ce cas, votre jambe doit être dépliée mais pas tendue.



Pour ajuster la hauteur de la selle:

1. Desserrez la vis [A].
2. Faites glisser la selle jusqu'à la hauteur souhaitée.
3. Resserrez la vis [A].



Ne pas dépasser la marque **indiquée sur la tige de selle**. Sans quoi la tige ne sera pas assez enfoncée dans le tube et risque de se briser, ce qui peut causer de très graves blessures.



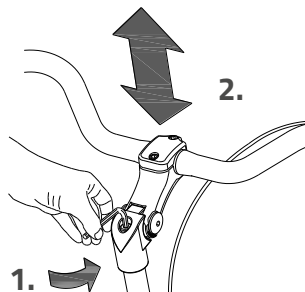
Hauteur du guidon

La hauteur du guidon a une grande influence sur le confort de conduite. Elle décide de la pression exercée sur

les mains et la position du dos. Vous pouvez juger de la position la plus confortable lors de l'utilisation du vélo.

Pour ajuster la hauteur du guidon:

1. Desserrez un peu la vis avec une clef Allen.
2. Faites glisser la potence à la hauteur désirée et resserrez la vis fermement.



Ne pas dépasser la marque **indiquée sur la potence**. Sans quoi la potence ne sera pas assez enfoncée dans le tube et risque de se briser, ce qui peut causer de très graves blessures.

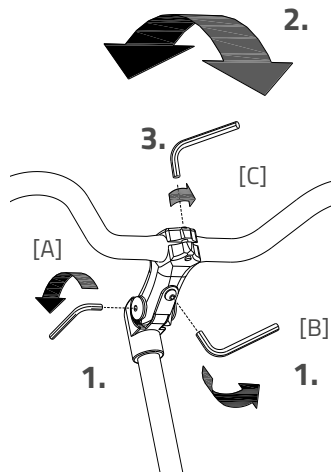


Position du guidon

Vous pouvez faire basculer le guidon. Cette manipulation affecte la distance entre le guidon et le haut du corps. Vous pouvez vous-même juger ce qui vous convient le mieux lors de l'utilisation du vélo.

Pour ajuster la hauteur du guidon:

1. Desserrez un peu les vis [A] (le cas échéant) [B] avec une clef Allen.
2. Réglez le guidon sur la position souhaitée et resserrez les vis fermement.
3. Desserrez un peu les vis [C] avec une clef Allen, réglez le guidon sur la position souhaitée (position horizontale) et resserrez les vis fermement.



Avant utilisation

Éclairage

Normalement, votre éclairage sur le vélo peut être commandé manuellement et réglé sur différentes positions. Mais lorsque votre vélo est équipé du système Silent Electrical, votre éclairage s'allume automatiquement lorsque le système électrique est activé. Le fonctionnement de l'éclairage à commutation manuelle et de l'éclairage à commutation centrale est expliqué ci-dessous.

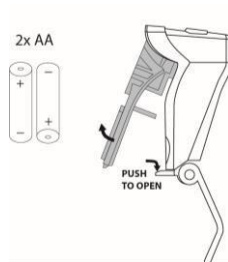
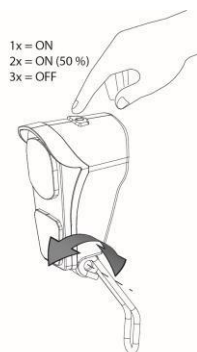
Éclairage avant allumé manuellement

La lampe avant dispose d'un poussoir avec trois positions :
ON – ON [50%] – OFF.

Ajustez l'angle du phare pour que le centre du faisceau lumineux soit à environ dix mètres devant le vélo.

L'éclairage avant fonctionne sur piles. Lorsque les piles sont presque vides, une LED rouge dans le bouton-poussoir du feu avant s'allume. Suivez les étapes ci-dessous pour remplacer les piles.

1. Ouvrez la lampe en appuyant sur la languette du boîtier et en tirant sur l'avant de la lampe pour la détacher.
2. Remplacez les deux piles alcalines (2x AAA).
3. Remontez la lampe en appuyant d'abord sur le haut dans le boîtier, puis en remettant le bas en place derrière la languette.



N'utilisez l'éclairage qu'à l'arrêt pour éviter les situations dangereuses et les risques de pincements.

Éclairage arrière allumé manuellement

Le feu arrière dispose d'un bouton « On-Automatique-Off » pour régler les fonctions **Off-Auto-On**.

Le réglage se fait ainsi :

Appuyez 1x: l'éclairage est allumé

Appuyez 2x: l'éclairage est automatique

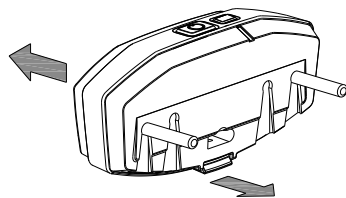
Appuyez 3x: l'éclairage est éteint

Le feu arrière peut être allumé et éteint manuellement avec la position « On/Off ».

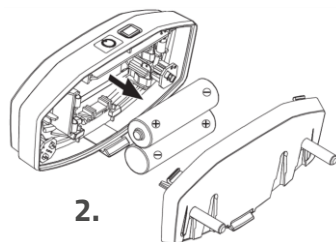
En position « Automatique » le feu arrière s'allume et s'éteint automatiquement grâce aux détecteurs de lumière et de mouvements. Si au bout d'un moment aucun mouvement n'est enregistré, l'éclairage s'éteindra automatiquement.

Le feu arrière fonctionne avec des piles. Si les piles sont presque déchargées, le LED rouge du feu arrière va clignoter. Suivez les étapes suivantes pour remplacer les piles.

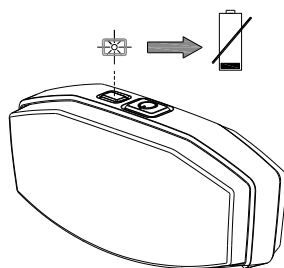
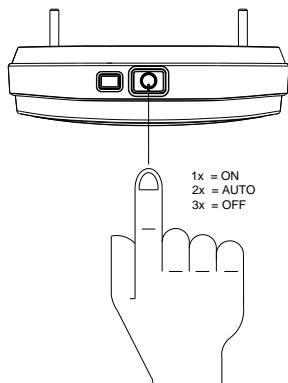
1. Démontez le couvercle du boîtier en appuyant sur l'onglet situé en-dessous.



2. Remplacez les piles alcalines (1,5 V - 1500 mA) et remontez le couvercle.



Les piles sont cause de pollution pour l'environnement. Veuillez les jeter selon les règles locales en vigueur.



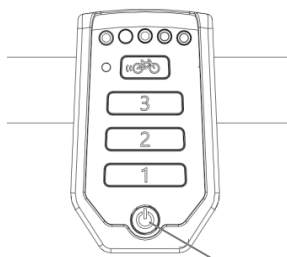
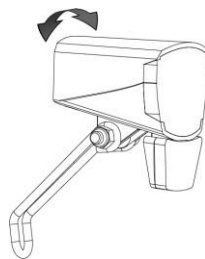
Éclairage à commande centrale

Le vélo est équipé d'un éclairage à commande centrale, où l'éclairage est connecté au système électrique.

L'éclairage s'allume automatiquement lorsque le système électrique est activé.

Ajustez l'angle du phare de sorte que le centre du faisceau lumineux soit situé à environ une dizaine de mètres devant le vélo.

Vous pouvez allumer ou éteindre l'éclairage manuellement en appuyant brièvement sur le bouton marche/arrêt (ON/OFF) sur l'écran. Lorsque le système électrique est désactivé, l'éclairage s'éteint automatiquement.



Bouton ON/OFF



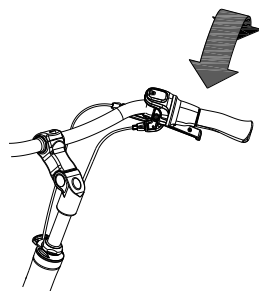
Assurez-vous qu'une batterie est toujours présente sur le vélo lorsque vous partez à vélo dans l'obscurité!

Lorsque la batterie est presque vide, le moteur ne fournira plus de support lorsque vous faites du vélo. L'éclairage fonctionne alors encore sur le courant résiduel.

Vitesses

Votre vélo est équipé en série de huit vitesses. Vous pouvez changer les vitesses en utilisant la poignée tournante sur le guidon.

Ne pas pédaler lorsque vous passez les vitesses.



Contrôlez avant chaque utilisation:

- Les freins
- La pression des pneus
- L'éclairage
- Que toutes les pièces sont bien attachées
- Que la batterie est suffisamment chargée

Veillez contacter votre concessionnaire et n'utilisez pas votre vélo si vous veniez à constater des anomalies pendant le contrôle!

Comme toute pièce mécanique, le vélo est sujet à l'usure et à des charges importantes. Un composant qui cède est potentiellement dangereux et peut causer des dommages ou blessures à l'utilisateur du vélo. Toute forme de fissures, rayures ou changement de couleur d'une partie d'un composant soumise à des charges importantes, est un signe que vous devez changer la partie en question.

Consignes de sécurité importantes pour le conducteur

- Conduisez prudemment lors de la première sortie à vélo.
- Gardez bien vos deux mains sur le guidon pendant la conduite et vos pieds sur les pédales.
- Testez la conduite du vélo avec une vitesse adaptée sur un terrain légèrement accidenté. Vous pouvez ainsi apprendre à mieux réagir aux mouvements inattendus du vélo et du guidon pendant son utilisation.
- Vous pouvez rouler sur des petits obstacles à une vitesse adaptée.
- Évitez tous les obstacles de plus de 5cm de haut.
- Veillez à réguler votre vitesse dans les descentes. Freinez à temps et faites un cycle à une vitesse modérée.

Système électronique Silent

Le système Silent est une assistance au pédalage spécialement conçue par la société Van Raam pour le secteur de la rééducation fonctionnelle. Le système Silent se caractérise par:

1. Une conduite facile
2. Une adaptation personnalisée
3. Un système électronique moderne et efficace
4. Des moteurs électriques très puissants
5. Des batteries sûres et de très haute qualité
6. Système extrêmement fiable

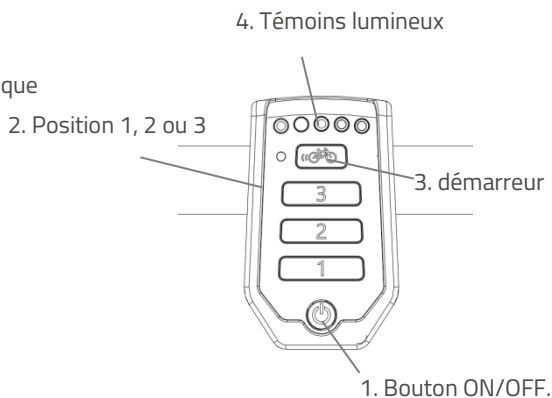
Le système électronique Silent est livré en standard avec un équipement de base adaptable à votre vélo. Dans la plupart des cas il permet d'atteindre souplesse et dosage des efforts pendant la conduite et un bon compromis entre l'assistance au pédalage et le rayon d'action.

Il est nécessaire dans certains cas particulier d'adapter le vélo à l'individu. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur les diverses possibilités concernant une adaptation personnalisée.

Fonctions

Le moteur électrique dispose des fonctions suivantes:

- Assistance au pédalage
- Assistance au démarrage
- Éclairage central automatique



1. Bouton ON/OFF

Vous pouvez allumer ou couper le système électronique en appuyant sur le bouton on/off.

- Pour la mise en marche: appuyer brièvement sur le bouton ON/OFF.
- Pour couper le moteur: appuyez sur le bouton ON/OFF pendant 2 secondes.

Une fois le système mis en route, le moteur est activé en position 1.



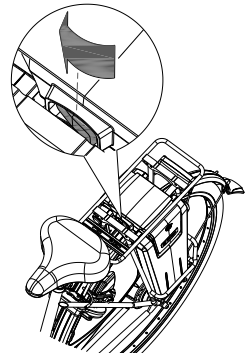
Si le système n'est pas utilisé, il s'éteindra automatiquement au bout d'un moment.



Éteignez toujours le système électrique avant de monter et de descendre du vélo et lorsque vous marchez avec votre vélo.



Veillez à ce que le bouton sous le porte-bagage soit toujours enfoncé vers le côté où se trouve la batterie. Le bouton de votre batterie a probablement aussi une position neutre. Dans cette position, la batterie n'est pas enclenchée.



2. Assistance au pédalage position 1, 2 et 3

L'assistance au pédalage peut être réglée grâce aux positions 1, 2 et 3.

1. Assistance limitée, rayon d'action maximum.
2. Assistance moyenne, rayon d'action moyen.
3. Assistance maximum, rayon d'action limité.

Vous pouvez changer le type d'assistance souhaitée (position 1, 2 ou 3) en pédalant.



Le rayon d'action dépend d'un certain nombre de facteurs et peut être fortement influencé par: la capacité et le niveau de chargement de la batterie, le niveau d'assistance demandé, la température ambiante, le vent, le gonflement des pneus, la vitesse, le poids du conducteur et charges supplémentaires, l'utilisation des vitesses, etc.

3. Assistance au démarrage

Le vélo est équipé d'une assistance au démarrage. Ainsi le conducteur peut démarrer et atteindre une vitesse d'environ 6 km/h pendant 5 secondes au plus, sans avoir à pédaler. Il faut pour cela maintenir le bouton appuyé. Lorsque le conducteur appuie à nouveau sur le bouton, la fonction d'assistance au démarrage est de nouveau activée. Si le conducteur pédale, tout en maintenant le bouton appuyé pendant maximum 5 secondes, le vélo peut atteindre sa vitesse de pointe (20 km/h).

La fonction de l'assistance au démarrage peut être utilisée pour:

- Assistance supplémentaire pour démarrer.
- Assistance supplémentaire pour monter une côte.



Lors de la montée d'une côte vous pouvez mettre l'assistance sur la position 3. Appuyer à plusieurs reprises pendant 5 secondes sur l'assistance au démarrage pour une assistance maximale.

4. Témoins lumineux

Le niveau de charge de la batterie est indiqué grâce à cinq témoins lumineux verts, dont le témoin lumineux situé le plus à gauche peut virer au rouge.



La batterie est complètement chargée. Lorsque vous utilisez la batterie, le nombre de lampes vertes diminue.



Lorsque deux lampes vertes sont allumées, la batterie est chargée à 50%.

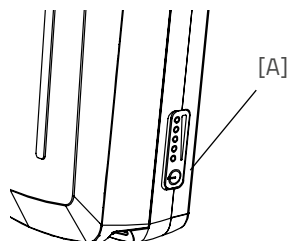


Si seul le témoin lumineux rouge s'affiche, cela indique que la batterie est pratiquement vide et qu'il faut la recharger ou la remplacer par une batterie chargée.



Si seul le témoin lumineux rouge clignote, cela indique que la batterie est vide et que le moteur ne pourra plus vous prêter assistance lors du pédalage. L'éclairage, lui, continuera à fonctionner.

La batterie est également équipée d'un bouton et d'une indication permettant de vérifier la charge en appuyant brièvement sur le bouton marche / arrêt [A]. L'état de la batterie est indiqué par cinq voyants verts, le plus à gauche pouvant commencer à clignoter en vert. La batterie est alors presque vide. La batterie indique la progression de la charge pendant la charge.



Éclairage à commande centrale

Le vélo est équipé d'un système d'éclairage à commande qui permet l'allumage automatique de l'éclairage lorsque le système électronique est activé. Vous trouverez des instructions supplémentaires dans le chapitre '**Avant utilisation**'.

Fonctions générales

Le boîtier de commande à affichage intelligent a une fonction de réduction d'intensité lumineuse automatique. Grâce à un capteur de lumière, l'intensité de la lumière de l'écran se règle automatiquement dès qu'il se trouvera dans l'obscurité.

Chargement de la batterie

Pour garantir le bon fonctionnement et le bon état de la batterie, nous vous conseillons de la recharger à température ambiante.



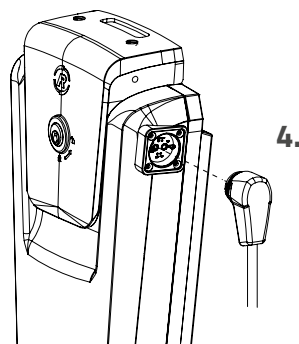
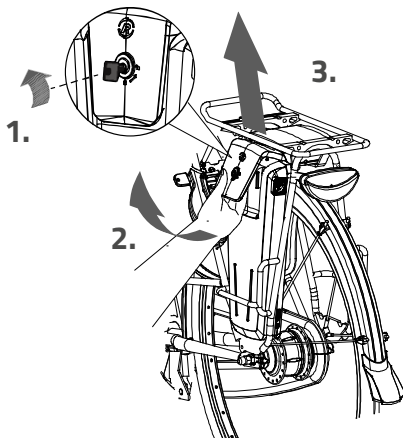
Utilisez le chargeur uniquement si la température ambiante est comprise entre 0 et 35 degrés.

Pour recharger la batterie:

1. Déverrouillez la batterie en tournant la clef un quart de tour.
2. Tirez la poignée vers vous.
3. Retirez la batterie de son habitacle.
4. Emportez la batterie. Branchez **tout d'abord** le chargeur dans la prise de chargement de la batterie.
5. Branchez **ensuite** le cordon d'alimentation du chargeur. La LED rouge s'allume. Le chargeur est en train de charger.



Attention! Si la batterie n'est pas correctement connectée, le voyant vert est allumé (mode veille). En cas de connexion insuffisante, débranchez la fiche de la prise murale et nettoyez le connecteur du chargeur avec un chiffon sec.

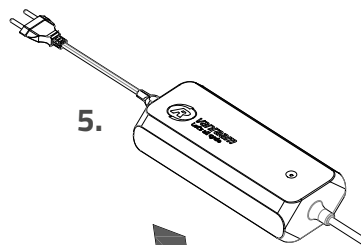


6. Selon le niveau de chargement de la batterie, le temps de chargement est d'environ 2h30 avec une batterie de 13,6 Ah/36 V.
7. Dès que la batterie est totalement rechargée, le témoin lumineux LED vert est allumé en continu. Retirez **tout d'abord** la prise de la prise de courant.
8. Retirez **ensuite** le connecteur de chargement de la batterie du connecteur du chargeur.
9. Remplacez la batterie dans son habitacle. Glissez la batterie derrière la barre de support [A]. Appuyez fermement l'ouverture située sous la batterie sur la bande [B].
10. Tirez la poignée vers le haut et appuyez fermement le haut de la batterie sur le contrôleur.
11. Fermez ensuite la poignée et verrouillez la batterie.

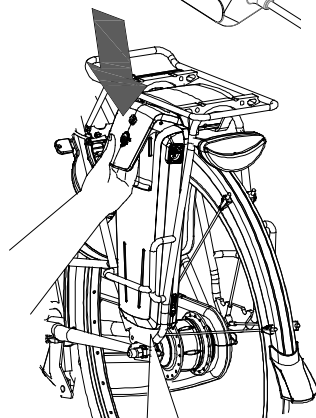
La batterie peut être aussi rechargée directement dans l'habitacle.



Il est préférable de recharger la batterie de temps en temps plutôt que d'attendre que celle-ci soit complètement vide.

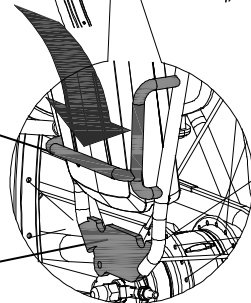


5.

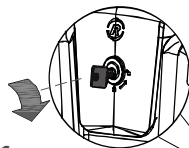


9.

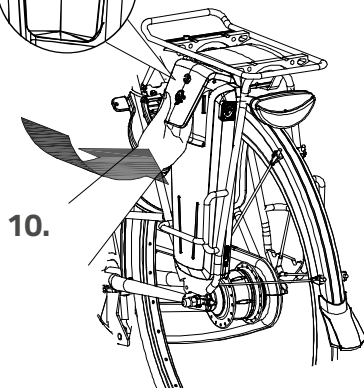
[A]



[B]



11.



10.

Chargeur:

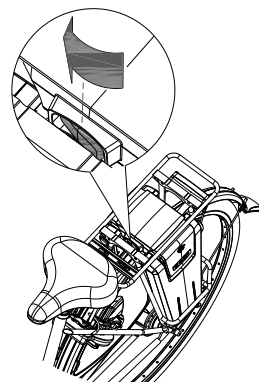
Témoin lumineux LED	Statut
Vert	Stand-by
Rouge	Recharger
Vert	Batterie pleine
Rouge clignote	Sécurité: échange de polarité; Court-circuit; Température du four; Débordement; Surtension

Batterie de recharge (en option)

Le vélo peut être fourni avec une deuxième batterie. Dès que la batterie est vide, vous pouvez passer sur la batterie de recharge.

Poussez l'interrupteur placé sous le porte-bagages vers la droite pour activer la batterie de droite.

En poussant l'interrupteur vers la gauche, vous activez à nouveau la batterie de gauche.



Batterie mode veille prolongée

Lorsque la batterie est presque vide et qu'elle n'a pas été utilisée pendant une semaine, elle passe en « mode de veille prolongée ». Dans ce mode, la batterie consomme le moins d'énergie possible, ce qui prolonge la durée de vie de la batterie.

Lorsque la batterie est en mode de veille prolongée, elle ne peut pas être utilisée. En appuyant sur le bouton de la batterie, la batterie sort du « mode veille prolongée » et elle peut être réutilisée. Il est conseillé de charger la batterie avant de l'utiliser.

Conseils pour le chargement et l'entretien de la batterie

- Ne garez jamais le vélo avec une batterie vide! Nous vous conseillons de recharger la batterie dans les plus brefs délais dès que celle-ci est vide.
- Le meilleur niveau de conservation de la batterie est quand de trois à cinq LED sont allumés.
- En hiver, contrôlez le niveau de chargement de la batterie tous les deux mois et rechargez-la si moins de trois LED s'affichent.
- Conservez et utilisez la batterie de préférence entre 5 à 20 degrés, et évitez des températures plus élevées et plus basses.
- Ne rechargez pas la batterie ni en plein soleil, ni à des températures inférieures à 5 degrés.
- Utilisez le chargeur uniquement dans des endroits secs, le chargeur ne doit pas prendre l'humidité.
- Utilisez uniquement la batterie Van Raam livrée avec le vélo.
- Rechargez la batterie uniquement avec le chargeur fourni avec le vélo.
- Le boîtier de la batterie et du chargeur ne doivent pas être ouverts. En cas de problèmes, veuillez-vous adresser à votre concessionnaire!
- Une batterie Van Raam peut / ne peut pas être révisée pour la sécurité et le bon fonctionnement du système électrique.
- Ne laissez pas tomber la batterie, car cela peut causer des dommages externes et internes.
- Si le vélo a une panne, déconnectez la batterie du vélo.



Tenez compte du fait que les températures basses (0°C et moins) peuvent réduire l'assistance de votre vélo et que votre batterie se déchargera plus rapidement. Le chargement de la batterie prend également plus de temps à basses températures.



Après un certain temps, chaque batterie se décharge. C'est ce que l'on appelle « l'autodécharge ». Une batterie vide qui n'est pas rechargée peut souffrir d'une décharge profonde et devenir défectueuse. La garantie ne joue pas en cas de décharge profonde.



N'oubliez pas que toute batterie s'use avec le temps. Le processus d'usure générale de la batterie est inévitable et dépend de plusieurs facteurs tels que l'utilisation, le nombre de chargements et déchargements complets et la température ambiante.

Même si la batterie n'est pas utilisée, sa capacité diminuera. Il est possible d'utiliser une batterie usée, mais prenez en compte le fait que le rayon d'action sera limité.

Dysfonctionnements possibles

- Le système refuse de se mettre en marche:
 1. Contrôlez que la batterie est bien fixée.
 2. Contrôlez si l'interrupteur sous le porte-bagage est enfoncé vers le côté où se trouve la batterie.
 3. Contrôlez l'état de la batterie. Si elle est vide, rechargez-la.
 4. Si les solutions proposées ci-dessus ne donnent aucun résultat, veuillez contacter votre fournisseur.
- Les témoins lumineux du niveau de charge de la batterie sur le boîtier de commande: Le moteur peut surchauffer à cause d'une charge continue trop importante. Le système va dans ce cas limiter l'assistance par mesure de précaution.
 1. Le système est en mode "température sécurisée". Vous pouvez continuer à rouler mais avec une assistance réduite.
 2. Après refroidissement du système, l'assistance normale sera rétablie et le niveau de charge de la batterie sera indiqué.
- Les LED d'assistance clignotent sur le boîtier de commande:
- Il s'agit d'une panne de moteur. Veuillez dans ce cas contacter votre concessionnaire.
- Si un LED rouge clignote sur le chargeur, retirez la prise de la prise de courant et n'utilisez plus la ni batterie ni le chargeur. Veuillez dans ce cas contacter votre concessionnaire.

Consignes de sécurité chargeur

- Rechargez uniquement les batteries Van Raam Li-Ion avec le chargeur fourni. Ne branchez le chargeur que sur une prise appropriée (220-240 Volt AC 50-60 Hz). Lorsque le chargeur n'est pas utilisé, retirez la fiche de la prise et la fiche de la batterie.
- Le chargeur ne peut être utilisé que par des personnes qui ont lu les informations de ce manuel et qui sont familiarisées avec l'utilisation correcte du chargeur. Gardez le chargeur hors de portée des enfants, ils ne doivent pas jouer avec le chargeur.
- Le chargeur est conçu pour une utilisation dans un environnement sec, ventilé et sans poussière. N'exposez pas le chargeur à l'eau, à des sources de chaleur ou aux rayons directs du soleil. Gardez le chargeur propre et sec.
- Ne chargez pas les piles qui semblent chaudes. La batterie peut être à la température ambiante maximale pour être chargée. Arrêtez la charge si la batterie devient anormalement chaude ($> 40^{\circ}\text{C}$).

Attention! Le chargeur peut chauffer pendant la charge $> 50^{\circ}\text{C}$. Premièrement, sentez bien si vous pouvez prendre le chargeur, cette température peut provoquer une hypersensibilité ou une réaction de choc lorsque vous entrez en contact avec la peau.

- N'utilisez pas le chargeur s'il est visiblement endommagé ou modifié. Ne réparez pas le chargeur! S'il vous plaît contactez Van Raam. Vous ne devez jamais ouvrir le chargeur vous-même!
- Chargez toujours le chargeur et la batterie pendant la charge. Lorsque la batterie est pleine, retirez la fiche de la prise et la fiche de la batterie.

Van Raam Appli E-Bike

L'application pour vélo de Van Raam est une application gratuite pour smartphone que vous pouvez utiliser sur votre vélo électrique Van Raam.

Que pouvez-vous faire avec l'appli E-Bike de Van Raam pour votre E-bike ?

- Utiliser comme ordinateur de vélo de luxe.
- Accéder aux informations concernant la batterie.
- Recevoir des conseils concernant la batterie.
- Modifier les paramètres du vélo.
- Envoyer un message SOS avec localisation GPS à un numéro prédéfini.
- Consulter les itinéraires déjà parcourus.
- Consulter les informations concernant le vélo.
- Locate/Find my bike (Localiser / Trouver mon vélo).
- Recevoir des notifications push.

L'application Van Raam permet d'établir une connexion avec l'écran Smart via une connexion Bluetooth. Dès que l'écran Smart est prêt à se connecter au smartphone, le bouton Marche / Arrêt devient brièvement bleu.

Cette appli E-Bike peut être utilisée comme ordinateur de vélo de luxe pour les vélos Van Raam dotés de l'assistance électrique au pédalage et contient également de nombreuses autres fonctionnalités. Le tableau de bord de l'application affiche la vitesse actuelle, la distance totale, le compteur journalier, la capacité de la batterie et la consommation d'énergie pendant la balade à vélo. Pour plus de données concernant le vélo, vous pouvez consulter l'écran détaillé affichant, entre autres, la vitesse moyenne, la vitesse maximale, la distance totale, le courant, la tension de la batterie, la puissance de pédalage et la fréquence de pédalage.

Vous pouvez télécharger gratuitement l'appli pour e-bike Van Raam via Google Play Store ou Apple App Store. Pour plus d'informations concernant l'appli Van Raam, nous vous conseillons de consulter le site internet Van Raam : www.vanraam.com.





À partir du 15 juillet 2020, tous les vélos électriques Van Raam seront livrés comme Smart E-bikes. Vous pouvez les reconnaître grâce au grand autocollant avec une bordure jaune sur la batterie. Si vous possédez un Smart E-Bike et que vous téléchargez l'application mise à jour, vous pourrez avoir accès à plus d'options. Un Smart E-Bike collecte des données techniques, telles que les tensions et courants de batterie. Cela permet par exemple d'envoyer des notifications si la batterie est faible.

De plus, le Smart E-Bike recueille également des données de localisation de la batterie si vous en donnez l'autorisation en tant qu'utilisateur. Van Raam ne récupère jamais de données personnelles telles que la localisation GPS sans votre autorisation. Pour plus d'informations concernant les données collectées, veuillez consulter la déclaration de confidentialité et de cookies sur le site internet Van Raam.

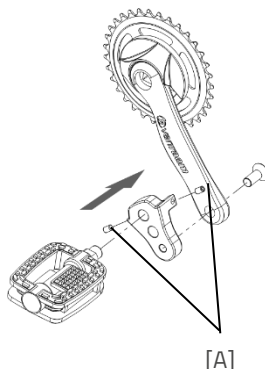
Accessoires

Selon votre commande vous pouvez choisir parmi les accessoires décrits ci-dessous. Des accessoires supplémentaires sont disponibles chez votre concessionnaire.

Réducteur de pédalier

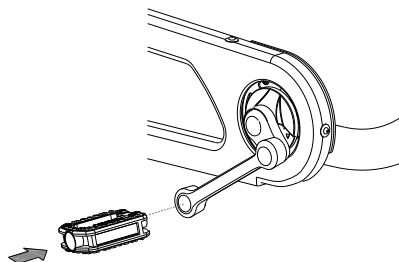
Le réducteur de pédalier est fixé au bras comme décrit ici. La pédale peut ensuite être montée sur deux positions sur le réducteur de pédalier.

Le réducteur de pédalier doit être attaché avec une vis [A] dans l'alignement du pédalier.



Pédalier articulé

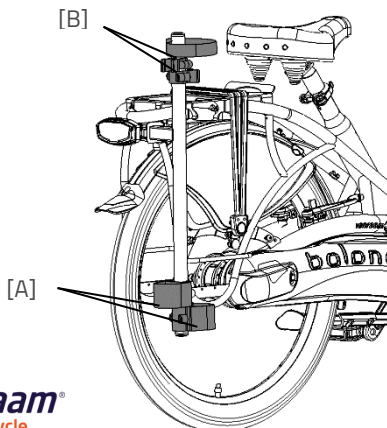
Le vélo peut être équipé d'un pédalier articulé à gauche et/ou à droite. Votre pédalier peut être différent de celui représenté ici, puisque votre pédalier est fait sur mesure.



Porte-canne

Vous pouvez transporter deux cannes. Placez la canne dans le support par le bas [A] puis appuyez sur la béquille pour l'attacher [B].

Attachez toujours la(les) canne(s) avec la bande velcro.



Clignotants

Pour activer les clignotants, vous devez appuyer sur le bouton [A] vers la gauche ou vers la droite.

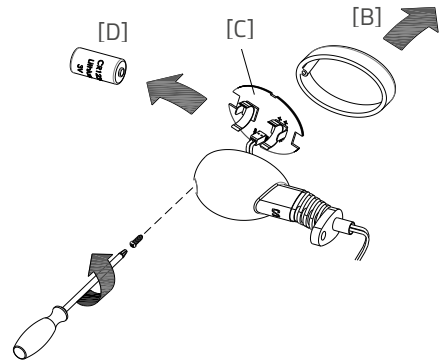
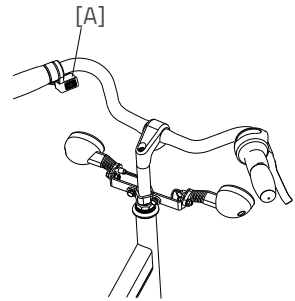
Si vous voulez éteindre les clignotants vous devez placer le bouton sur la position centrale.

Les clignotants fonctionnent avec des piles.

Pour changer les piles, desserrez la vis et retirez le boîtier orange [B]. Vous pouvez ainsi retirer le support [C] du boîtier. Vous pouvez maintenant remplacer les piles [D]. Utilisez des piles 3 volt lithium, type CR123A.



Les piles sont cause de pollution pour l'environnement. Veuillez les jeter selon les règles locales en vigueur.



Spécifications techniques

Longueur (cm)	182
Largeur (cm)	66
Hauteur (cm)	117
Longueur entrejambe (cm)	67-82, 76-91* , 85-100
Hauteur du cadre (cm)	42, 51* , 60
Hauteur d'entrée (cm)	23
Roue avant	24"
Roue arrière	24"
Poids (kg)	circa 22
Poids maximum pour le panier à bagages / porte-bagages (kg)	20
Poids maximum de l'utilisateur (kg)	120
Freins avant	Frein jante
Freins arrière	Frein jante

* standard

Entretien et réglage par le propriétaire

Vous trouverez ci-dessous les instructions pour l'entretien et le réglage que vous pouvez effectuer régulièrement. Votre vélo reste ainsi en parfait état.

Nettoyage

Le cadre du vélo peut être nettoyé avec un chiffon humide. Pour les tâches résistantes vous pouvez utiliser un détergent doux.

Vous pouvez nettoyer les roues avec une brosse plastique humide (n'utilisez pas de brosse métallique!). Les poignées et les sièges peuvent être lavés avec un savon doux et de l'eau



N'utilisez pas de nettoyeur à haute pression ou à vapeur!

Le lubrifiant adapté

La chaîne doit être lavée et protégée à intervalles réguliers (environ tous les 3 mois). Utilisez uniquement de la graisse de chaîne ou du spray Téflon. C'est le seul moyen de garantir le bon fonctionnement de la chaîne, pour qu'elle reste imperméable et qu'elle ne rouille pas.

1. Frottez la chaîne avec un chiffon propre.
2. Répartissez la graisse ou le spray sur toute la chaîne.
3. Enlevez les excédents de lubrifiant avec un chiffon.

Les autres pièces **n'ont pas besoin** d'être traitées avec un lubrifiant.

Contrôle du vélo

Il est nécessaire de faire contrôler le vélo au moins tous les ans par votre concessionnaire pour que la garantie continue à être valable. Utilisez à cet effet le document « Formulaire, entretien et modifications » » situé à la fin du présent mode d'emploi. Le premier contrôle doit avoir lieu après les premiers 200 kilomètres ou après 2 mois.

En cas de panne ou de défauts, vous devez immédiatement **emmener le vélo** chez votre concessionnaire pour réparation.

Le remplacement de composants essentiels à votre sécurité (tels que le cadre, les freins, l'éclairage, le guidon, le fourche, la propulsion) doit obligatoirement être fait par votre concessionnaire.

Si vous voulez tout de même remplacer des composants, vous serez tenu responsable de tout dommage ou blessure découlant de ces composants mal montés.

Utilisez uniquement les pièces de rechange **originales** de Van Raam que vous pouvez acheter chez votre concessionnaire. Ce dernier pourra vous fournir sur demande toutes les informations nécessaires pour la réparation et l'entretien de votre vélo.

Réparation et entretien par le concessionnaire

Contrôlez les freins, les jantes, l'éclairage, la tension de la chaîne et les rayons. Contrôlez l'usure des pneus. Ces derniers doivent avoir un profil d'au moins 1 millimètre. Les pneus usés ou toute autre pièce défectueuse doivent être remplacés.

Contrôle de la jante

Puisque la fonction des freins est aussi importante que celle des jantes, une attention toute particulière doit être prêtée à la garniture des freins et à l'état des jantes. Ces dernières doivent donc être régulièrement contrôlées, à des moments fixes, par exemple lorsque vous regonflez les pneus. La présence de fissures sur le bord des jantes où les rayons sont fixés, ou la distorsion de la jante lorsque les pneus sont trop gonflés, sont des signes d'usure importante. Dans ce cas, il faut remplacer la jante, sans quoi les freins seraient amenés à moins bien fonctionner, ou la jante pourrait même casser, ce qui peut avoir des conséquences dangereuses.

Les réparations, l'entretien et les modifications doivent uniquement être effectuées avec des pièces originales de Van Raam.

Réglage par le concessionnaire

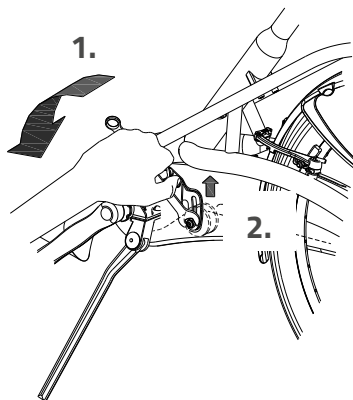
Tension correcte de la chaîne

La chaîne ne doit pas être trop tendue (s). Elle doit avoir un peu de jeu. A l'arrêt, la chaîne doit pouvoir bouger d'un demi-centimètre.

Un pignon a été intégré derrière le plateau pour maintenir la chaîne tendue.

Pour ajuster le pignon :

1. Desserrez un peu la vis. Utilisez une plate pour bloquer le boulon à l'arrière, si la vis risque de tourner dans le vide.
2. Déplacez le pignon.
3. Resserrez les vis afin que la chaîne ait un peu de jeu, comme décrit précédemment.



Mise au rebut

Recycler le vélo

La directive DEEE 2012/19 / UE a été modifiée en 2018, de sorte que les vélos électriques à deux roues sont désormais également couverts par la directive DEEE à partir du 15 août 2018. Si vous souhaitez que votre vélo Van Raam soit recyclé, veuillez contacter votre revendeur, responsable du respect de l'obligation de recyclage, et lui demander les conditions ou consulter les règles de recyclage de votre résidence / pays.

Recycler la batterie

Si votre batterie est défectueuse ou si vous ne l'utilisez plus, vous devez la faire recycler. Contactez votre revendeur, qui est responsable du respect de l'obligation de recyclage, pour connaître les conditions ou consultez les règles de recyclage de votre lieu de résidence / pays.

Remise/vente à un nouveau propriétaire

Si vous veniez à céder votre vélo à un nouveau propriétaire, il est important que vous lui remettiez la documentation technique ainsi que les clefs de réserve nécessaires, pour que le nouvel utilisateur puisse profiter de son vélo en toute sécurité.

Garantie

La garantie est uniquement valable pour les défauts du produit pour lesquels il a été prouvé que la cause en est un défaut matériel ou de fabrication.

Nous garantissons le cadre et la fourche pendant cinq ans. Pour tous les autres accessoires et autres pièces en général (sauf les pièces soumises à une usure normale), nous appliquons la période de garantie prescrite de deux ans. La garantie est uniquement valable si le vélo est utilisé et entretenu comme décrit dans le présent mode d'emploi.

Attention!

La garantie tout comme la responsabilité du produit expirent en général si les instructions données dans le présent mode d'emploi ne sont pas respectées, si des travaux d'entretien ne sont pas faits correctement ou si des modifications d'ordre technique ou des ajouts au vélo ont été effectués avec des pièces autres que les pièces originales de Van Raam, cela sans l'accord de Van Raam. Enfin toute modification effectuée par une tierce personne entraînera la nullité de la déclaration UE. L'absence du certificat UE peut causer problèmes pour assurer votre vélo et éventuellement en cas de dommage ou de responsabilité.

Numéro de cadre

Vous trouverez le numéro de cadre sur l'autocollant. Cet autocollant est apposé au cadre (voir image).

Exemple d'autocollant:



Position de l'autocollant:



Derrière sur le tube de selle

Formulaire, entretien et modifications

Pour que la garantie soit toujours valable, votre vélo Van Raam doit être contrôlé selon le modèle ci-dessous.

Entretien:	Fait par:	Signature du concessionnaire:
Entretien après les premiers 200 kms ou après 2 mois		
Entretien 1 an après livraison.		
Entretien 2 ans après livraison		
Entretien 3 ans après livraison.		
Entretien 4 ans après livraison.		
Entretien 5 ans après livraison.		

Nous conseillons, même après cinq ans, de faire effectuer l'entretien de votre vélo. Si vous choisissez de ne pas le faire, ceci n'a aucune incidence sur la garantie puisque celle-ci n'est plus valable après cinq ans.

Modifications apportées au vélo

Les modifications suivantes ont été faites sur le vélo :

Modifié :

Le:

Par :

Attention! Si les modifications ont été faites par une personne autre qu'un concessionnaire agréé de Van Raam et que les pièces ou accessoires utilisés ne sont pas des pièces originales Van Raam, la garantie ne sera plus valable.

Formulaire de service de livraison du vélo

Félicitations! Vous venez d'acquérir un vélo Van Raam! Ce vélo a été fabriqué avec soin. Afin de garantir la qualité de ses vélos, Van Raam utilise les normes ISO 9001:2015 comme référence. À cet effet Van Raam dispose du certificat DNV GL Business Assurance B.V.

Vous pouvez pleinement profiter de ce vélo Van Raam, spécialement conçu pour vous, une fois que celui-ci est réglé selon vos besoins, et que vous avez bien lu les instructions du présent mode d'emploi. Veuillez tout particulièrement faire attention aux services d'entretien conseillés.

Afin de pouvoir exiger le service et la garantie, vous devez remplir les formulaires à la livraison et après chaque entretien. La signature de ces formulaires par le concessionnaire et l'utilisateur final atteste que l'utilisateur final a bien été informé du fonctionnement du vélo, que le vélo a bien été adapté aux souhaits et besoins de l'utilisateur final, et que l'utilisateur final a bien reçu le mode d'emploi original de Van Raam.

À remplir à la livraison du vélo

Type de vélo Van Raam:	
Numéro de cadre :	
Numéro de clef:	
Livré à :	
Par le concessionnaire :	
Lieu :	
Date :	
Signature de l'acquéreur du vélo :	Signature du concessionnaire:
Si applicable, tampon du concessionnaire :	